



## ÉCOLE GABRIELLE-ROY

6887 132<sup>e</sup> Rue, Surrey, C.-B., V3W 4L9

Téléphone / Phone : (604) 599-6688 Télécopieur / Fax : (604) 599-6628  
Courriel : [ecole\\_gabrielle-roy@csf.bc.ca](mailto:ecole_gabrielle-roy@csf.bc.ca) Site hypertexte : [www.csf.bc.ca](http://www.csf.bc.ca)



Direction : Irène Noël

Directions adjointes : Sylvain LaRoche et Anne Veilleux

### Politique Linguistique

#### Notre philosophie en contexte

La politique linguistique de l'école Gabrielle-Roy s'appuie sur les politiques linguistiques du CSF - Politique B-200-8 Communications, Politique D-400-2 sur l'admission des élèves dans les écoles du CSF, ainsi que sur la Politique D-400-8 sur la langue d'utilisation.

Nos élèves ont le statut légal d'« ayant droit », défini selon l'article 23 de la Charte des droits et libertés qui leur donne le droit à une éducation en français puisque nous nous trouvons dans une province où la langue majoritaire est l'anglais. La réalité du milieu minoritaire doit guider et inspirer nos actions en matière d'apprentissage de langue à l'école, mais en même temps nous pousser à trouver des occasions de faire valoir d'autres langues comme vecteurs d'ouverture interculturelle, de communication et d'apprentissage global. Notre école se dit multiculturelle et multilinguistique, car les jeunes viennent du Canada, mais aussi de partout dans le monde francophone, que ce soit d'Afrique, d'Europe ou d'Amérique Centrale.

Pour nous, il est donc relativement facile d'« *encourager les élèves du IB à développer une sensibilité internationale, en commençant par leur donner des bases de qualité dans leur propre langue et leur propre culture.* » Cette responsabilité envers nos élèves est la raison pour laquelle l'apprentissage du français se réalise non seulement dans le cours de français, mais également dans toutes les autres matières à notre école, à l'exception du cours d'anglais. Il est également important de noter qu'à notre école tout enseignant est responsable du développement linguistique des élèves et que chacun est tenu de promouvoir et de valoriser le français. Développer la langue française d'un élève qui se trouve en milieu minoritaire est particulièrement important pour :

- encourager un sens d'identité chez l'élève ;
- faciliter le développement cognitif de l'élève ;
- encourager les élèves de différentes cultures francophones à mieux maintenir et transmettre leur identité pour contribuer à notre société multiculturelle.

LE PROGRAMME DE PREMIER CYCLE SECONDAIRE (PEI) – 7<sup>e</sup> À 10<sup>e</sup> ANNÉE  
LE PROGRAMME DU DIPLÔME – 11<sup>e</sup> À 12<sup>e</sup> Année

### **Langue d'enseignement**

Ici à l'école Gabrielle-Roy, étant donné que nous sommes une école francophone dans une province anglophone du Canada, nous offrons le français et l'anglais comme langue première au niveau supérieur. Tous les enseignants s'engagent à s'assurer que :

- i. La qualité du français soit soutenue lors de chaque travail dans chaque matière et que les compétences linguistiques visées répondent à un niveau approprié de langue.
- ii. Une attention particulière soit accordée à la langue parlée au sein de chaque matière et lors des activités parascolaires. Une exception importante est faite dans le cadre des activités de bénévolat où l'élève est encouragé à participer et à explorer d'autres communautés linguistiques.
- iii. Une contribution soit fournie par chacun pour la promotion et le développement de la fierté francophone, notamment en participant à la semaine de la Francophonie, au concours d'écriture CSF, au conseil étudiant de l'école, etc.
- iv. Le mémoire: L'école a entre autres comme objectif de promouvoir la langue française chez nos élèves. Afin de promouvoir le français comme langue de travail, le mémoire devra être écrit en français. Seuls les mémoires reliés à la matière English pourront être écrits en anglais. Cette politique est conforme au principe de la construction identitaire. L'école offre ainsi une occasion aux élèves de développer leur sens d'appartenance à la communauté francophone.

### **Appui de la langue maternelle**

Les élèves n'ayant pas un niveau de langue française assez élevé auront l'appui d'un enseignant de francisation. Il est rare qu'un élève s'inscrive à notre secondaire sans une compréhension de base en français ; cependant, l'élève aura le droit de participer au programme de francisation qui est normalement offert aux élèves plus jeunes. La quantité d'appui varie selon les besoins de chaque élève et répond généralement aux attentes notées dans son PAP (Plan d'apprentissage personnalisé), un document légal approuvé par le ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique et qui est partagé avec l'élève, ses parents et ses enseignants.

### **L'apprentissage d'une autre langue**

Une des façons de développer une sensibilité internationale et d'intégrer nos élèves aux milieux externes à l'école est l'apprentissage d'une deuxième langue tout au long du Programme de premier cycle secondaire. En fait, reconnaissant que l'anglais est souvent la langue de communication de la majorité de nos élèves, nous l'offrons comme deuxième langue A. Afin que nos élèves maîtrisent l'anglais, nous nous assurons que :

- i. Il y ait 3 périodes de 62 minutes par cycle de 5 jours.
- ii. L'instruction et l'évaluation soient rigoureuses et que la grammaire, la littérature et la communication orale fassent partie intégrante à l'apprentissage de l'élève.

- iii. Il y ait suffisamment d'œuvres de la langue cible disponibles pour les élèves.
- iv. Les élèves aient la chance de participer aux activités bénévoles en anglais.

### **Appui de la deuxième langue A**

Les élèves ayant des difficultés en anglais auront l'appui d'un spécialiste en ALA (apprenant de langue anglaise). -La quantité d'appui varie selon les besoins de chaque élève et répond généralement aux attentes notées dans son PAP (Plan d'apprentissage personnalisé) un document partagé avec l'élève, ses parents et ses enseignants.

### **La promotion d'autres langues**

Tel que noté auparavant, notre école se trouve dans un contexte très particulier : une école multiculturelle dans un milieu minoritaire. Comme tel, nous devons tout faire pour privilégier le développement du français et de la culture francophone dans la vie quotidienne à l'école. Nous considérons que nos élèves profitent de maintes occasions de participer aux autres communautés linguistiques en dehors de l'école. Ainsi, nous nous appliquons à célébrer les origines et cultures diverses de nos élèves tout en promouvant l'usage de la langue française.

### ***Utilisation du Logo IB***

Afin de promouvoir l'esprit international de notre école nous utilisons le logo trilingue du IB dans les documents officiels de notre école.

### **Remarque**

*Ce document est inspiré de la politique de l'école des Pionniers de Maillardville. Suite à une rencontre de collaboration entre les coordonnateurs du Conseil Scolaire Francophone de la Colombie-Britannique, ce document a été modifié pour mieux représenter la réalité de notre école. Étant un petit conseil scolaire, nous essayons de garder une certaine uniformité entre nos écoles et nos programmes.*